

JOURNEES DECOUVERTES POUR LES BALADEURS ET MEMBRES LOISIR DES CLUBS AFFILIES A L'ARA



2018

17 CLUBS ROMANDS A DECOUVRIR



Permettre aux baladeurs et membres loisir de découvrir 17 Clubs romands, de pratiquer leur sport en toute sécurité, de ramer vers de nouveaux horizons et de créer de nouveaux liens !

JOURNEES DECOUVERTES POUR LES BALADEURS ET MEMBRES LOISIR DES CLUBS AFFILIES A L'ARA

17 CLUBS ROMANDS A DECOUVRIR

POUR QUI	: TOUS LES BALADEURS & MEMBRES LOISIR DES CLUBS AFFILIES A L'ARA
QUAND	: EN PRINCIPE TOUJOURS UN SAMEDI (VOIR LE TABLEAU)
QUOI	: UNE SORTIE DECOUVERTE AUPRES D'UN AUTRE CLUB
OÙ	: CONSULTER LE CALENDRIER DES SORTIES JOINT
COMMENT	: INSCRIPTION AUPRES DU RESPONSABLE BALADEURS/LOISIR DE SON CLUB

Le principe se veut simple :

Les clubs affiliés à l'ARA s'engagent à :

- Mettre à disposition lors « des journées découvertes » un certain nombre de places sur leurs bateaux
- Gérer les inscriptions via leur responsable baladeurs/loisir en fonction du calendrier établi et des places disponibles
- Organiser les sorties le matin et/ou l'après-midi (modalités et horaires à définir par le club qui reçoit)
- Assurer l'accueil et l'encadrement des baladeurs/loisir ainsi que leur sécurité lors des sorties
- Annoncer via leur responsable les noms et prénoms des visiteurs au responsable loisir du club qui reçoit ; les visiteurs s'engagent à respecter les consignes reçues
- Réserver les places désirées au plus tard le samedi précédant la sortie
- Inscrire des baladeurs/loisir capables de ramer au minimum 20 km
- METEO : en cas de doutes, le responsable du groupe contacte le responsable baladeurs/loisir du club qui reçoit

Les avantages :

- Permettre aux baladeurs/loisir des clubs romands de découvrir d'autres clubs, une organisation différente, une autre région et de faire de nouvelles connaissances
- La mise à disposition de places facilite la mobilité des participants, évite le transport des bateaux et offre un gain de temps. Les risques de dégâts sont moindres
- Favorise les échanges entre les clubs, crée une nouvelle synergie

Responsabilités :

- Le club qui reçoit est dégagé de toute responsabilité. Les participants effectuent les sorties sous leur propre responsabilité et sont tous au bénéfice d'une assurance accident
- Lors de dégâts causés aux bateaux des clubs qui reçoivent, l'ensemble de l'équipage du bateau endommagé est responsable.

En annexe : Cahier avec plan de situation et coordonnées des clubs participants

DATES SORTIES ET CLUBS ACCUEILLANTS

05 MAI	Sté d’Aviron La Rame La Tour-de-Peilz LA RAME	Nbre places	8
19 MAI	Club d’Aviron Valais Léman CAVL	Nbre places	12
26 MAI	Club d’Aviron d’Estavayer-Le-Lac ACE	Nbre places	12
09 JUIN	Club nautique Montreux CNM	Nbre places	8
23 JUIN	Sté Nautique Etoile Bienne SNEB	Nbre places	20
30 JUIN	Club d’Aviron Vallée de Joux CAVJ	Nbre places	12
8 JUILLET dimanche	Club d’Aviron de Nyon CAN	Nbre places	8
14 JUILLET	Club d’Aviron Vevey CAV	Nbre places	12
21 JUILLET	Club d’Aviron Ville de Fribourg CAVF	Nbre places	8
	Sté d’Aviron Fribourg SAF	Nbre places	8
11 AOÛT	Rowing Club Lausanne RCL	Nbre places	15
	Lausanne-Sport – Section Aviron LSA	Nbre places	10
19 AOÛT dimanche	Rowing Club Lausanne RCL	Nbre places	15 - 20
01 SEPT.	Sté Nautique de Genève SNG	Nbre places	15
22 SEPT.	Club d’Aviron de Vérenaz CAVz	Nbre places	8
13 OCT.	Union Nautique Yverdon UNY	Nbre places	15
20 OCT.	Forward Rowing Club Morges FRCM	Nbre places	15
Dès 2019	Sté Nautique Neuchâtel SNN		